

Les millésimes 1907-1908, placés au bas de l'avant dernière planche, seront remplacés par 1918-1919.

Les sujets, dirigés à gauche de la dernière planche sera remplacé par un avion et l'auto primitive au bas (à droite) par une automobile moderne.

Le 27 Décembre 1929.

W. F. M. M.

COPIE
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 28.12.1929

W. F. M. M.

N° 293

Frais généraux de la Typographie pour le calcul des prix de revient.

Les résultats indiqués ci-dessous sont à appliquer pour 1930.

Les frais généraux affectés à la Typographie, en % des frais de main d'œuvre, ne comprendront plus - sauf exception ci-bas - les frais de clichés et tous genres. Ceux-ci seront répartis dorénavant comme suit :

a) pour les publications D.M.C.

Les frais pour galvanos et gravures servant à l'impression seront ramené à un prix unitaire par publication qui sera ajouté au

prix de revient calculé par la typographie, ceci indépendamment des dépenses effectives faites dans l'année pour ces fournitures.

Le prix unitaire sera basé sur l'importance moyenne des tirages pouvant être faits avec un galvano ou le gravure. Pour les publications à tirage très restreint pour lequel un jeu de clichés dure de nombreuses années, il y aura lieu de rapporter le prix de ces clichés aux nombres des tirages effectués dans une période de 5 à 10 ans, selon le cas.

Les dépenses occasionnées sans l'année courante pour les gravures servant d'originaux, - non employées pour le tirage - resteront comprises dans les frais généraux de l'année.

b) pour les articles relatifs à la fabrication :

Même opération que ci-dessus pour les frais de galvanos, les gravures sur cuivre, le bloc en matière, le zinc pour. Roto-calco, etc. pour boîtes, enveloppes et étiquettes.

Les dépenses pour clichés directement remis aux clients sans un but de réclame resteront comprises dans les frais généraux de l'année.

c) pour les imprimés divers (imprimés pour bureaux et ateliers, factures, tarifs, carnets, registres) :

Les dépenses pour le matériel d'imprimerie de tout genre servant à ces imprimés seront ajoutées aux prix de revient total établis par la Typographie à raison d'un taux fixe moyen de 5% de ces prix de revient totaux.

Dans ces conditions, les frais généraux

sauf à compter comme suit sans l'établisse-
ment le prix de revient de la typographie.
Les frais de main-d'œuvre sont
à majorer de :

60 % pour la Reliure
45 % pour la Composition
100 % pour l'impression, le bou-
rage et le nettoyage.

Le nettoyage est à porter sépa-
rément avec le bouillage.

Le 3 Octobre 1929

L. L.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 11 Février 1930

El. L.

Modifications apportées à la liste
des articles figurant dans la partie "publicité"
des albums, à la suite de l'introduction de la
Soie artificielle à broder.

1. - Dans tous les albums où la liste des
articles ne mentionne comme titres le para-
graphes que les catégories de textiles, le texte
sera modifié comme suit :

au lieu de Soie lavable : Soie de Perse,
ou adoptera :

Soie naturelle : Soie de Perse

Soie artificielle : Soie artificielle à broder

2. - Dans tous les albums où la liste des
articles mentionne comme titres le paragraphes
les catégories de textiles et les emplois, le texte
sera modifié comme suit :

au lieu de :

Soie lavable pour broderies : Soie de
Perse D.M.C. ou adoptera :

Soie naturelle pour broderie : Soie de
Perse D.M.C.

Soie artificielle pour broderie : Soie
artificielle à broder D.M.C.

Le 29 Novembre 1929

W. L.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 11 Février 1930

El. L.

seuls à compter comme suit dans l'établissement
des prix de revient de la typographie.

Les frais de main-d'œuvre sont
à majorer de:
60 % pour la Reliure
85 % pour la Composition
100 % pour l'impression, le tra-
çage et le nettoyage.

Le nettoyage est à porter séparé-
ment avant le tirage.

Le 3 Octobre 1929

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 4 Février 1930

Modifications apportées à la liste
des articles figurant dans la partie « publicité »
des albums, à la suite de l'introduction de la
Soie artificielle à broder.

1. - Dans tous les albums où la liste des
articles ne mentionne comme titres de para-
graphes que les catégories de textiles, le texte
sera modifié comme suit:

au lieu de Soie lavable: Soie de Perse,
on adoptera:

Soie naturelle: Soie de Perse

Soie artificielle: Soie artificielle à broder

2. - Dans tous les albums où la liste des
articles mentionne comme titres de paragraphes
les catégories de textiles et les emplois, le texte
sera modifié comme suit:

au lieu de:

Soie lavable pour broderies: Soie de
Perse D.M.C. on adoptera:

Soie naturelle pour broderie: Soie de
Perse D.M.C.

Soie artificielle pour broderie: Soie
artificielle à broder D.M.C.

Le 29 Novembre 1929

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 4 Février 1930

15158

N° 296

Article 151^B, Cordonnet spéc. pel. de 10 gr.
Nouveaux numéros de grosseur.

Il a été décidé de compléter
la gamme des n° de grosseur de l'article
151^B par l'adjonction des n° 3, 5, 10,
15, 50, 120 et 200.

Les yardages seront les suivants:

	3	5	10	15	50	120	200
n° étiquette	12/6	14/6	17/6	20/6	66/6	74/6	90/6
n° en fabrication	44	59	67	75	137	275	260
Blanc, born, couleurs							

À la suite de cette décision l'article
151^B sera livrable sans tous les numéros
de grosseur de l'article 151 à l'exception
des n° (étiquettes) 1 et 2.

Comme pour les numéros déjà
fabriqués maintenant, ces nouveaux
numéros ne seront livrés qu'avec indica-
tion de yardage, le noir n'étant pas livré.

Le 22 Janvier 1930

Ed. Lohr

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 11 Janvier 1930

Ed. Lohr

N° 296

15159

Article 151, Cordonnet spécial pel. de 20 gr.
Nouveaux numéros de grosseur.

Il a été décidé de compléter la
gamme des n° de grosseur de l'article 151 par
l'adjonction des n° de grosseur 90, 120 et 200.

Les yardages seront les suivants:

	90	120	200
n° étiquette	50	74/6	90/6
n° en fabrication	60/6	74/6	90/6
Blanc, born, couleurs	474	556	720

Jusqu'à nouvel ordre, l'article
sans yardage seul sera livré.

Le 22 Janvier 1930

Ed. Lohr

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 11 Janvier 1930

Ed. Lohr

15/158

N° 295

Article 151^B, Cordonnet spéc. pel. de 10 gr.
Nouveaux numéros de grosseur.

Il a été décidé de compléter
la gamme des n° de grosseur de l'article
151^B par l'adjonction des n° 3, 5, 10,
15, 30, 120 et 200.

Les yardages seront les suivants:

	3	5	10	15	30	120	200
n° étiquette	3	5	10	15	30	120	200
n° en fabrication	12/6	14/6	17/6	20/6	41/6	74/6	90/6
Blanc, brun, couleurs	44	59	67	75	227	270	360

A la suite de cette décision l'article
de 151^B sera livable sans tous les numéros
de grosseur de l'article 151 à l'exception
des n° (étiquettes) 1 et 2.

Tant que pour les numéros déjà
fabriqués maintenant, ces nouveaux
numéros ne seront livrés qu'avec indica-
tion de yardage, le noir n'étant pas livré.

Le 22 Janvier 1930

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, Le 11 Février 1930

El. Luthman

N° 296

159

Article 151, Cordonnet spécial pel. de 20 gr.
Nouveaux numéros de grosseur.

Il a été décidé de compléter la
gamme des n° de grosseur de l'article 151 par
l'adjonction des n° de voute 90, 120 et 200.

Les yardages seront les suivants:

	90	120	200
n° étiquette	90	120	200
n° en fabrication	60/6	74/6	90/6
Blanc, brun, couleurs	474	556	720

Jusqu'à nouvel ordre, l'article
sans yardage seul sera livré.

Le 23 Janvier 1930

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, Le 11 Février 1930

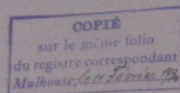
El. Luthman

Suppression de l'article 158
Cordonnet cloche, pel. de 10 gr.

Il a été décidé de supprimer
l'article 158 et de le remplacer sans la
vente par l'article 151B, qui est l'article
brillant correspondant.

Le 23 janvier 1930

L. Roux



E. Luth

Nouvelles nuances pour Soie artificielle
à broder.
Carte de couleurs 2^{me} édition.

Il a été décidé d'introduire
dans notre assortiment de couleurs pour
Soie artificielle les 32 nuances suivantes
prélevées dans la carte de couleurs pour
coton brillant.

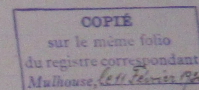
Couleurs	Nombres
Blanc neige	
Bleu s'Orur	775
Bleu-Bluet	792 793 794
Brun-Cachou	789

Couleurs	Nombres
Brun-Violette	422 423 424
Jaune-brime	579
Jaune-Safran	725 726
Rose-Abricot	945
Rose-tendre	819
Rouge-Framboise	3627 3628 3629
Rouge-Géranium	754 755
Rouge-Marouquin	3329 760 761 796
Vert-Aigue-Marine	952
Vert-Pistache	367 320 368 369
Violet de Parme	211
Violet-Scabieuse	395 396 397

À la suite de cette réunion notre
carte de couleurs pour Soie artificielle ^{2^{me} édition} com-
prendra un total de 96 nuances.

Le 23 janvier 1930

L. Roux



E. Luth

N° 297

Suppression de l'article 158
Cordonnet cloché, pel. de 10 gr.

Il a été décidé de supprimer
l'article 158 et de le remplacer sans la
vente par l'article 151 B, qui est l'article
brillant correspondant.

Le 23 janvier 1930

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 11 février 1930

N° 298

Nouvelles nuances pour Soie artificielle
à broder.

Carte de couleurs 2^{me} édition.

Il a été décidé d'introduire
dans notre assortiment de couleurs pour
Soie artificielle les 32 nuances suivantes
prélevées dans la carte de couleurs pour
coton brillant.

Couleurs	Nombres
Bland neige	
Bleu s'Azur	775
Bleu-Bluet	792 793 794
Brun-Cachou	789

Couleurs	Nombres
Brun-Violette	422 423 424
Jaune-Crème	579
Jaune-Safran	725 726
Rose-Abricot	945
Rose-tendre	819
Rouge-Framboise	3687 3688 3689
Rouge-Géranium	754 948
Rouge-Marouquin	3329 760 761 896
Vert-Aigue-Marine	952
Vert-Pistache	367 320 368 369
Violet de Parme	211
Violet-Teinture	395 396 397

À la suite de cette réunion notre
carte de couleurs pour Soie artificielle com-
prendra un total de 96 nuances.

Le 23 janvier 1930

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 11 février 1930

Modifications à apporter
à l'Album "Dentelles aux fuseaux", 1^{re} Série.

Cet d'une nouvelle édition de l'Album
"Dentelles aux fuseaux", 1^{re} Série, sera
complète comme suit.

- 1/ Par les figures représentant
les coins des 22 motifs de dentelles figurant
sur les 1 planches de l'album avec leur
description;
- 2/ Par les patrons de ces 22 coins;
- 3/ Par le patron du coin de la
dentelle représentée sur la couverture et
par celui du coin de la figure "tête de
chapitre".

Le 30 Janvier 1930

St. J. M. M.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 11 Février 1930

St. J. M. M.

Changements à apporter
aux pages d'explications dans les albums
"Le Crochet" I et II et
"Le Tricot" I et II.

Il a été décidé de composer doré-
navant en corps 9 les pages d'explications
qui sont très nombreuses dans les albums
"Crochet I et II" et "Tricot I et II" et pour
lesquelles nous avons utilisé jusqu'à présent
le corps 10; de cette façon le nombre de
pages de texte sera réduit d'un cinquième
environ.

Le 5 Février 1930

St. J. M. M.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 11 Février 1930

St. J. M. M.

Modifications à apporter
à l'album "Dentelles aux fuseaux", 1^{re} Série.

Lot d'une nouvelle édition l'album
"Dentelles aux fuseaux", 1^{re} Série, sera
complété, comme suit:

1/ Par les figures représentant
les coins des 33 motifs de dentelles figurant
sur les 8 planches de l'album avec leur
description,

2/ Par les patrons de ces 33 coins,

3/ Par le patron du coin de la
dentelle représentée sur la couverture et
par celui du coin de la figure "Côte de
chapitre".

Le 30 janvier 1930

Al. J. L.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 6th Février 1930

Al. J. L.

Changements à apporter
aux pages d'explications dans les albums
"Le Crochet" I et II et
"Le Tricot" I et II.

Il a été décidé de composer doré-
navant en corps 9 les pages d'explications
qui sont très nombreuses dans les albums
"Crochet I et II" et "Tricot I et II" et pour
lesquelles nous avons utilisé jusqu'à présent
le corps 10; de cette façon le nombre de
pages de texte sera réduit d'un cinquième
environ.

Le 5 Février 1930

Al. J. L.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 6th Février 1930

Al. J. L.

Modification de certaines planches
de l'album "L'Épave de la Brodeuse"
formats in-8° et in-16.

Les gravures de cet album, en grand et petit format, sont usagées et demandent à être renouvelées. A cette occasion il a été décidé de modifier comme suit les 4 planches n° 47, 51, 56, 72.
Planche 47 - le fond du haut, à droite, et celui sans le bas, à gauche, ont été redessinés pour que les bords soient arrondis de la même manière en haut et en bas, le fond du milieu du bas a été renversé;
Planche 51 - le motif central de la bordure du haut a été redessiné en sens inverse, allant sans le gauche à droite au lieu de droite à gauche;

Planche 56 - les traits qui terminent sans le bas les deux bordures supérieures ont été remplacés par des lignes pointillées et dans le coin du bas, à droite, la rivière intérieure a été remaniée et répétée sans la partie inférieure du motif;

Planche 72 - les deux carrés rouges sans les octogones à gauche et à droite sans le bas de la planche ont été contourés par des lignes bleues.

Il a le plus été décidé de remplacer la planche 73 qui figure actuellement dans l'édition française et qui porte, encadré le couronnet, l'aigle russe, par la

En outre les chiffres placés à gauche et dans le bas des planches et indiquant la division des éditions en langues étrangères, mais seront dorénavant supprimés.

2 juillet 1930.

Joseph Müller

planche composée uniquement de couronnet les éditions en langues étrangères.

Le 6 Février 1930



E. J. Müller

Changement de papier et d'impression
pour les couvertures des albums
Nouveaux Dessins I^{me} et II^{me} série.

Les couvertures de la I^{me} série ont jusqu'à présent été imprimées sur du papier vert pour les éditions française, anglaise et italienne et sur du papier jaune pour l'édition allemande, et celles de la II^{me} série sur du papier chambré pour les éditions française, anglaise et italienne et sur du papier gris mêlé pour l'édition allemande, ce qui nous obligeait à avoir en stock un papier spécial pour les éditions allemandes sans la vente n'est plus importante depuis l'armistice. Le tirage des couvertures de la I^{me} série a été exécuté sans une couleur spéciale pour chacune des 4 éditions, (bleu pour le français, violet pour l'anglais, rouge pour l'italien, brun pour l'allemand) ce qui compliquait

Modification de certaines planches
de l'album "Alphabet de la Broderie"
formats in-8° et in-16.

Les gravures de cet album en grand et petit format, ont usagées et demeurant à être renouvelées. A cette occasion il a été décidé de modifier comme suit les 4 planches N° 47, 57, 56, 72.
Planche 47 - le fond du haut, à droite, et celui sans le bas, à gauche, ont été redessinés pour que les bords soient arrêtés de la même manière en haut et en bas; le fond du milieu du bas a été renversé;
Planche 57 - le motif central de la bordure du haut a été redessiné en sens inverse, allant sans le gauche à droite au lieu de droite à gauche;

Planche 56 - les traits qui terminent sans le bas les deux bordures supérieures ont été remplacés par les lignes pointillées et sans le coin du bas, à droite, la rivière intérieure a été remaniée et répétée sans la partie inférieure du motif;

Planche 72 - les deux carrés rouges sans les octogones à gauche et à droite sans le bas de la planche ont été entourés par des lignes bleues.

Il a de plus été décidé de remplacer la planche 61 qui figure actuellement sans l'édition française et qui porte, encadré le couronne, l'aigle russe, par la

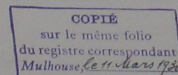
En outre les chiffres placés à gauche et sans le bas les planches et indiquant la division des motifs seront dorénavant supprimés.

4 juillet 1930.

Joseph Murer

planche composée uniquement de couronnes les éditions en langues étrangères.

Le 6 Février 1930



E. J. Murer

Echange de papier et d'impression
pour les couvertures des albums
Nouveaux Dessins I^{me} et II^{me} série.

Les couvertures de la I^{me} série ont jusqu'à présent été imprimées sur du papier vert pour les éditions française, anglaise et italienne et sur du papier jaune pour l'édition allemande, et celles de la II^{me} série sur du papier chambré pour les éditions française, anglaise et italienne et sur du papier gris mêlé pour l'édition allemande, ce qui nous obligeait à avoir en stock un papier spécial pour les éditions allemandes dont la vente n'est plus importante depuis l'armistice. Le tirage des couvertures de la I^{me} série a été exécuté sans une couleur spéciale pour chacune des 4 éditions, (bleu pour le français, violet pour l'anglais, rouge pour l'italien, brun pour l'allemand) ce qui compliquait

la préparation des formes et augmentant le nombre de brages. Les couvertures pour la grande langue de la 1^{re} série ont par contre, été faites dans la même forme.

Après l'avoir débarrassant en même temps les autres vers de papier pour chaque série et la simplifier le brage en réunissant dans une seule et même forme les couvertures de plusieurs langues de la même série, il a été décidé :

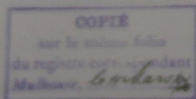
S'employer pour les 4 langues de la 1^{re} série le papier vert et pour les 4 langues de la 2^{de} série le papier jaune et

S'imprimer en bistre les couvertures de la 1^{re} série et en gris celles de la 2^{de} série.

Les couvertures de la 1^{re} série de même album ont déjà été modifiées dans le même sens (voir ordre 317 du 25.9.1925)

Le 16 Février 1926

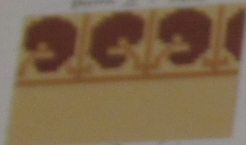
J. Dubois



J. Dubois



papier 1^{re} série



papier 2^{de} série

Suppression de notices.

Il a été décidé que les 5 notices illustrées :

1^{re} - Les au-macrouis

2^e - Hors au fil

3^e - Robe d'empire

4^e - Bordure baroque

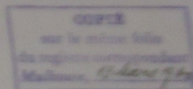
5^e - Abat-jour au point

ne seront plus réimprimées.

Les exemplaires existant encore dans les différentes langues seront néanmoins livrés jusqu'à épuisement de leur stock.

Le 5 Mars 1926

J. Dubois



J. Dubois

la préparation des formes et augmentais le nombre de tirages. Les couvertures pour les quatre langues de la I^{re} série ont, par contre, été tirées sans la même couleur.

Après l'avoir déterminé en gagnant seulement une sorte de papier pour chaque série et de simplifier le tirage en réunissant dans une seule et même forme les couvertures de plusieurs langues de la même série, il a été décidé

d'employer pour les 4 langues de la I^{re} série du papier vert et pour les 4 langues de la II^{me} série du papier chambré et

s'imprimer en bistre les couvertures de la I^{re} série et en grenat celles de la II^{me} série.

Les couvertures de la I^{re} série du même album ont déjà été modifiées sans le même sens (voir ordre 217 du 25.9.1926)

Le 10 Février 1930

R. P. M. M. M.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 11 Mars 1930

el. Lubin

Il a été décidé que les 5 notices illustrées:

- N° 9 - Sac au macramé
- 20 - Gaze en filat
- 24 - Robe d'enfant
- 33 - Bordures Bertha
- 39 - Abat-pour, au crochet

ne seront plus réimprimées.

Les exemplaires existant encore dans les différentes langues seront néanmoins livrés jusqu'à épuisement de leur stock.

Le 5 Mars 1930

R. P. M. M. M.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 11 Mars 1930

el. Lubin

Livraison en Alsa des couleurs figurant
dans d'autres cartes que la carte spéciale
pour cet article.

Toutes les nuances de la carte
générale pour catans brillants, ainsi que
toutes les nuances de la carte spéciale
pour Repriser spéc., étant livrables en
Alsa, art. 83 et 84, il a été décidé de
maintenir au Cartonnage un stock res-
traint d'étiquettes pour bobines sans les
deux numéros de grammaire Alsa, pour
toutes les nuances des deux cartes en
question.

Le 27 Février 1930.

E. L. L.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 13 Mars 1930

E. L. L.

Nouvelle édition (3^e) de la carte de
couleurs pour Alsa.

(Voir aussi la décision N° 310, p. 176)

Création de deux nouvelles couleurs. N° 238 et 955.

Il a été décidé de créer une
nouvelle carte de couleurs. Alsa qui
fera l'objet d'une 5^e édition.

Composition:

176 nuances de la carte de couleurs "Alsa"
4^e édition,

17 nuances sans le détail se trouve sans
l'ordre de fabrication N° 238, 1^{er} Octobre 1929,

2 nuances prélevées sans la carte de
couleurs pour catans brillants:

445 Jaune Citron

819 Rose tendre

1 nuance prélevée sans la carte de couleurs
pour Repriser spéc.

944 Gris de plomb

2 nuances nouvelles:

238 Bleu. Indigo ultra foncé

955 Vert. Emeraude ultra clair

198 nuances au total

Le 7 Avril 1930

E. L. L.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 3 Juillet 1930

E. L. L.

168

N° 304

Livraison en Alsa des couleurs figurant dans d'autres cartes que la carte spéciale pour cet article.

Toutes les nuances de la carte générale pour coloris brillants, ainsi que toutes les nuances de la carte spéciale pour Repirer spéc., étant livrables en Alsa, art 13 et 20, il a été décidé de maintenir au Cartonnage un stock respectant l'étiquettes pour bobines sans les faire numérotés de grosceur Alsa, pour toutes les nuances des deux cartes en question.

Le 27 Février 1930.

Elbour

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 13 Mars 1930

el Lulim

N° 305

Nouvelle édition (3^e) de la carte de couleurs pour Alsa.
(Voir aussi la décision N° 300, p. 18)

Création de deux nouvelles couleurs. N° 238 et 955.

Il a été décidé de créer une nouvelle carte de couleurs. Alsa qui fera l'objet d'une 5^e édition.

Composition:

176 nuances de la carte de couleurs. Alsa
4^e édition,

17 nuances dont le détail se trouve dans l'ordre de fabrication N° 233 1^{er} octobre 29,

2 nuances prélevées dans la carte de couleurs pour coloris brillants:

445 Jaune citron

819 Rose tendre

1 nuance prélevée dans la carte de couleurs pour Repirer spéc.

944 Gris de plomb

2 nuances nouvelles:

238 Bleu. Tintage ultra foncé

955 Vert. Emeraude ultra clair

198 nuances au total

Le 7 Avril 1930

Elbour

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 13 Mars 1930

el Lulim

Traductions anglaises, italiennes,
allemandes et espagnoles des textes
français arrêtés dans la décision
N° 294 du 29 Novembre 1929.

Soie naturelle: Soie de Perse.

E Pure silk: Persian silk (Soie de Perse)

I Seta naturale: Seta Persia (Soie de Perse)

A Seide Seide: Persische Seide (Soie de Perse)

esp. Seda natural: Seda de Persia (Soie de Perse)

Soie artificielle: Soie artificielle à broder.

E Artificial silk: Artificial embroidery silk
(Soie artificielle à broder)

I Seta artificiale: Seta artificiale per ricamo
(Soie artificielle à broder)

A Kunstseide: Kich. Kunstseide (Soie
artificielle à broder)

esp. Seda artificial: Seda artificial para bordar
(Soie artificielle à broder)

Soie naturelle pour broderie: Soie de Perse D.M.C.

E Pure silk for embroidery: D.M.C. Persian silk
(Soie de Perse)

I Seta naturale per ricamo: Seta Persia D.M.C.
(Soie de Perse)

A Seide Seide: D.M.C. Persische Seide
(Soie de Perse)

esp. Seda natural para bordar: Seda de
Persia D.M.C. (Soie de Perse)

Soie artificielle pour broderie: Soie artificielle
à broder D.M.C.

E Artificial silk for embroidery: D.M.C. Artificial
embroidery silk (Soie artificielle à broder)

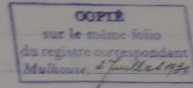
I Seta artificiale per ricamo: Seta artificiale per
ricamo D.M.C. (Soie artificielle à broder)

A Kich. Kunstseide: D.M.C. Kich. Kunstseide
(Soie artificielle à broder)

esp. Seda artificial para bordar: Seda artificial
para bordar D.M.C. (Soie artificielle à broder)

W. H. M. M. M.

Le 11 Avril 1930



El. J. J. J.

Traductions anglaises, italiennes,
allemandes et espagnoles des textes
français arrêtés dans la décision
N° 294 du 29 Novembre 1929.

Soie naturelle: Soie de Perse.

- E Pure silk: Persian silk (Soie de Perse)
I Seta naturale: Seta Persia (Soie de Perse)
A Reine Seide: Persische Seide (Soie de Perse)
Esp. Seda natural: Seda de Persia (Soie de Perse)

Soie artificielle: Soie artificielle à broder.

- E Artificial silk: Artificial embroidery silk
(Soie artificielle à broder)
I Seta artificiale: Seta artificiale per ricamo
(Soie artificielle à broder)
A Kunstseide: Fick. Kunstseide (Soie
artificielle à broder)
Esp. Seda artificial: Seda artificial para bordar
(Soie artificielle à broder)

Soie naturelle pour broderie: Soie de Perse D.M.C.

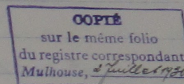
- E Pure silk for embroidery: D.M.C. Persian silk
(Soie de Perse)
I Seta naturale per ricamo: Seta Persia D.M.C.
(Soie de Perse)
A Reine Seide: D.M.C. Persische Seide
(Soie de Perse)
Esp. Seda natural para bordar: Seda de
Persia D.M.C. (Soie de Perse)

Soie artificielle pour broderie: Soie artificielle
à broder D.M.C.

- E Artificial silk for embroidery: D.M.C. Artificial
embroidery silk (Soie artificielle à broder)
I Seta artificiale per ricamo: Seta artificiale per
ricamo D.M.C. (Soie artificielle à broder)
A Fick. Kunstseide: D.M.C. Fick. Kunstseide
(Soie artificielle à broder)
Esp. Seda artificial para bordar: Seda artificial
para bordar D.M.C. (Soie artificielle à broder)

De la mur

Le 11 Avril 1930



el. J. L. L.

171 198 371 201 Couvertures gaufrées pour albums.

En attendant que les 111 du 1^{er} catalogue
a été livré, on raison de l'impossibilité
de nous procurer à cette époque les cou-
vertures gaufrées.

Boutelle, 1^{re} série.

Le brochet, 2^{de} série.

Broderie sur toile, 1^{re} série.

Boutelle à l'aiguille, 1^{re} série.

Se les remplacer par les couvertures im-
primées topographiquement.

En attendant que la maison T.A.
Broekmans & Loeprog nous fournissent main-
tenant les galvanes pour le gaufrage
de toutes les couvertures qu'elle a accu-
sées pour nous avant la guerre, il a été
décidé de munir, lors d'une réimpression,
les albums mentionnés ci-dessus de
nouveau les couvertures gaufrées.

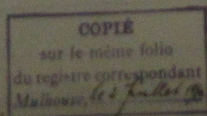
La nouvelle édition de l'al-

bun.

Broderie sur toile 1^{re} série, français,
que nous venons d'imprimer aura
par conséquent une couverture
gaufrée.

Dejeune

Le 15 Avril 1920



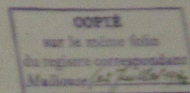
Dejeune

371 201 Modifications à apporter à l'album "Boutelles aux fureaux 1^{re} série"

À cette publication, qui com-
prend 111 pages, il sera adjoint la for-
mation des coins les 22 motifs figurant
sur les 2 planches de l'album (voir notes 1^{re}
299 du 1^{er} janvier 1920), ce qui augmentera
le total à environ 25 pages. Afin de pou-
voir maintenant à peu près le nombre de
pages de l'ancienne édition, il a été dé-
cidé d'insérer le total explicatif d'im-
primer les 2 planches recto et verso au
lieu au recto seulement comme jusqu'à
présent.

Le 15 Avril 1920

Dejeune



Dejeune

171
172
270 307

Couvertures gaufrées pour albums.

Suivant ordre N° 155 du 2 Octobre 1920,
il a été décidé, en raison de l'impossibilité
de nous procurer à cette époque les cou-
vertures gaufrées

Dentelle, 1^{re} série,

Le Brochet, 1^{re} série,

Broderie sur tulle, 1^{re} série,

Dentelles à l'aiguille, 1^{re} série,

se les remplacer par des couvertures im-
primées typographiquement.

Étant tenu que la maison F. A.
Brockhaus à Leipzig nous fournit main-
tenant des galvans pour le gaufrage
de toutes les couvertures qu'elle a exé-
cutes pour nous avant la guerre, il a été
décidé de munir, lors d'une réimpression,
les albums mentionnés ci-haut de
nouveau de couvertures gaufrées.

La nouvelle édition de l'al-

bun :

Broderie sur tulle 1^{re} série, français,
que nous venons d'imprimer aura
par conséquent une couverture
gaufrée.

Le 15 Avril 1930.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, les 2 juillet 1930

270 308

173 5

Modifications à apporter à l'album
"Dentelles aux fuseaux, 1^{re} série"

À cette publication, qui com-
prend déjà 192 pages, il sera adjoint la for-
mation des coins des 23 motifs figurant
sur les 8 planches de l'album (voir ordre N°
299 du 30 Janvier 1930), ce qui augmente
le texte d'environ 25 pages. Afin de pou-
voir maintenir à peu près le nombre de
pages de l'ancienne édition, il a été dé-
cidé d'insérer le texte explicatif d'un
point seulement au lieu de deux et d'im-
primer les 8 planches recto et verso au
lieu au recto seulement comme jusqu'à
présent.

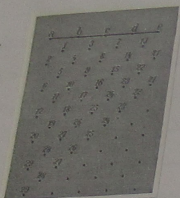
Le 15 Avril 1930

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, les 2 juillet 1930

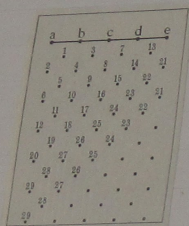
174

N° 309

Modification des figures de patrons
"Dentelles aux fuseaux" de l'Encyclopédie.



A



B

Les gravures sur bois des patrons de dentelles, figurant dans les chapitres "Dentelles aux fuseaux" et "Garnitures" de l'ouvrage de l'Encyclopédie in-8°, ainsi que les gravures sur bois de ces mêmes patrons figurant dans l'Encyclopédie in-16 étant usées, il a été décidé de les refaire. La gravure sur bois de la lachure du fond (voir épreuve A) avec lettres et chiffres présentant trop de difficultés, les nouvelles gravures ont été exécutées au trait sur cuivre. Plusieurs essais différents en gravure au trait avec fond n'ayant pas réussi, ce dernier sera supprimé. (voir épreuve B).

Ces patrons ainsi modifiés sont imprimés pour la première fois dans l'édition italienne de l'Encyclopédie in-16, dont nous venons de terminer le tirage.

Le 15 Avril 1930.

Registreur

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, les 15 et 16 Avril 1930

El. Lefebvre

N° 310

175

Addition à l'ordre de fabrication N° 305,
Nouvelle édition (34) de la carte de couleurs
pour Alba.



Il a été décidé en outre de créer les
nouvelles séries assorties suivantes:

Bleu - Indigo (foncé)	833	939	238
Brun - Beige rose	206	205	204
Brun - Marron	950	949	407
Vert de Fleurs (clair)	381	380	379
" " (foncé)	378	377	376
Rouge - Geranium (clair)	304	353	352
" " (foncé)	357	350	349
Rouge - Carquin	896	761	760
Vert - Emeraude (clair)	955	954	913

Par contre les 2 assortiments suivants
seront supprimés:

Vert de Fleurs	380	379	378
Rouge - Geranium (clair)	353	352	351

L'assortiment ancien "Vert - Emeraude"
909, 910, 911 s'appellera dorénavant
"Vert - Emeraude (foncé)".

A la suite de ces décisions le total
de nos séries assorties livrables en "Alba"
Art. 83 et 83 B, se montera à 51.

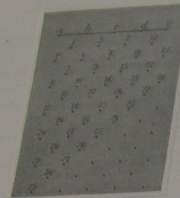
Le 16 Avril 1930.

El. Lefebvre

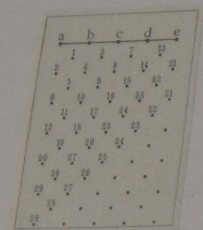
COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, les 15 et 16 Avril 1930

El. Lefebvre

Modification des figures de patrons
"Dentelles aux fuseaux de l'Encyclopédie."



A



B

Les gravures sur bois des patrons de dentelles, figurant dans les chapitres "Dentelles aux fuseaux" et "Famitures d'ouvrages de l'Encyclopédie" n° 8°, ainsi que les gravures sur bois de ces mêmes patrons figurant dans l'Encyclopédie n° 16 étant usées, il a été décidé de les refaire. La gravure sur bois de la lachure du fond (voir épreuve A) avec lettres et chiffres présentant trop de difficultés, les nouvelles gravures ont été exécutées au trait sur cuivre. Plusieurs essais différents en gravure au trait avec fond n'ayant pas réussi, ce dernier sera supprimé. (voir épreuve B).

Les patrons ainsi modifiés sont imprimés pour la première fois dans l'édition italienne de l'Encyclopédie n° 16, dont nous venons de terminer le tirage.

Le 15 Avril 1930.

[Signature]

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, Le 21 Juillet 1930

[Signature]

Addition à l'ordre de fabrication N° 305,
Nouvelle édition (34) de la carte de couleurs
pour Alsa.

Il a été décidé en outre de créer les
9 nouvelles séries assorties suivantes:

Bleu - Indigo (foncé)	833	939	238
Brun - Beige rosé	206	205	204
Brun - Marron	950	949	407
Gris de Flamb (clair)	381	380	379
" " (foncé)	378	377	376
Rouge - Geranium (clair)	754	353	352
" " (foncé)	357	350	349
Rouge - Carquin	896	761	760
Vert - Emeraude (clair)	955	954	913

Par contre les 2 assortiments suivants
seront supprimés:

Gris de Flamb	380	379	378
Rouge - Geranium (clair)	353	352	351

L'assortiment ancien "Vert - Emeraude"
909, 910, 911 s'appellera dorénavant
"Vert - Emeraude (foncé)".

A la suite de ces décisions le total
de nos séries assorties livrables en Alsa
Art. B3 et B3 B, se montera à 51.

Le 16 Avril 1930.

[Signature]

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, Le 21 Juillet 1930

[Signature]

Etiquette, "Made in France" sur
Article 300 destiné à être expédié en Argentine

Il a été décidé que l'article Soie
"Soie artificielle à broder" devant être ex-
pédié en Argentine, sera, conformément
à l'ordre de fabrication N° 186 de Septembre
1934, muni sur l'enveloppe d'une étiquette.

Made in France

Le Bureau des Magasins fera
coller cette étiquette par le finissage au
fer et à mesure des besoins.

Le 27 Mars 1935

Shour

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 2 juillet 1935

el. Lullman

Changement du titre de la notice imprimée
au verso de l'enveloppe du paquet.

Par suite de la création de l'article
"Soie artificielle", et afin d'éviter tout mal-
entendu, il a été décidé de remplacer le
titre actuel:

AVIS concernant l'article Soie lavable D.M.C.
par le suivant:

Soie de Perse D.M.C. (Soie naturelle).

Le texte de l'avis important
en 3 langues (impression rouge) n'a
pas subi de modification.

Le 4 Avril 1935

Shour

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 2 juillet 1935

el. Lullman

Etiquette "Made in France" sur
Article 300 destiné à être expédié en Argentine

Il a été décidé que l'article 300
"Soie artificielle à broder" devant être ex-
pédié en Argentine, sera, conformément
à l'ordre de fabrication N° 116 du 10 septembre
1930, muni sur l'enveloppe d'une étiquette

Made in France

Le Bureau des Magasins fera
coller cette étiquette par le finissage au
fer et à mesure des besoins.

Le 27 Mars 1930

El. Luthman

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 2 juillet 1930

El. Luthman

Soie de Perse (Art. 253)

Changement du titre de la notice imprimée
au verso de l'enveloppe du paquet.

Par suite de la création de l'article
"Soie artificielle", et afin d'éviter tout mal-
entendu, il a été décidé de remplacer le
titre actuel:

Avis concernant l'article Soie lavable D.M.C.
par le suivant:

Soie de Perse D.M.C. (Soie naturelle)

Le texte de l'avis important
en 3 langues (impression rouge) n'a
pas subi de modification.

Le 4 Avril 1930

El. Luthman

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 2 juillet 1930

El. Luthman

Livraison en Reprise spécial des couleurs
ne figurant que dans la carte d'Alba.

Il a été décidé que les couleurs
présentées ci-dessous, ne figurant que dans
la carte d'Alba, seront livrées séparément
sur commande en Reprise par feuille de
20 cm et pelates de 5 gr.

Bleu-Fuchs	238
Vert-bourbant	955
Vert-Rose	958
Vert de France	876, 877, 379
Vert-Bois	610, 611, 612
Vert-Facelle	460, 461

Le 2 mai 1930

Chen

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mullhouse, 2 juillet 1930

el. Lelievre

Echangeant de la dénomination du
papier quadrillé dans les albums et Karis anglais

Il a été décidé de remplacer
dans les publications anglaises la Bibli-
othèque S.B.C. ainsi que dans les Karis en
langue anglaise la traduction, checked
paper, employé jusqu'à présent pour
"papier quadrillé" par "squared paper".

el. Lelievre

Le 16 mai 1930

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mullhouse, 2 juillet 1930

el. Lelievre

178

N° 313

Livraison en Reprise spécial des couleurs
ne figurant que dans la carte d'Alsa.

Il a été décidé que les couleurs
précisées ci-dessous, ne figurant que dans
la carte d'Alsa, seront livrées ultérieurement
aux tenants en Reprise grès fusées de
20 cm et pelates de 5 gr :

Bleu - Turquoise	238
Vert - Emeraude	955
Gris - Rosetta	958
Gris - Le Flamant	876 , 877 , 379
Gris - Bois	610 , 611 , 612
Gris - Ficelle	460 , 461

Le 2 mai 1930

St. H. H.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 2 juillet 1930

el. J. L. H.

N° 314

179

Changement de la dénomination du
papier quadrillé dans les albums et tarifs anglais.

Il a été décidé de remplacer
dans les publications anglaises de la Biblio-
thèque S. M. C. ainsi que dans les tarifs en
langue anglaise la traduction, "checkered
paper", employée jusqu'à présent pour
"papier quadrillé" par "squared paper".

Le 16 mai 1930

St. H. H.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 2 juillet 1930

el. J. L. H.

Suppression d'une phrase
dans notre album "Broderies turques".

Dans nos éditions futures de
l'album "Broderies turques" nous suppri-
merons la phrase:

Notre ouvrage mentionne
non seulement les broderies exécutées sur
le territoire de la Turquie contemporaine,
mais encore celles provenant des contrées
helléniques et des vilayets anatoliques au-
delà compris dans les frontières de l'Empire
Ottoman et qui aujourd'hui encore sont
en grande partie, habitées par les Turcs.

Le 24 mai 1930

Repaumer

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 2 juillet 1930

el Lubin

Nouvelle série Bleu - Lavande.

Dans le but de mettre à la dispo-
sition de la clientèle une gamme de teintes
arrivées solides au chloro, et à été créée la
série à nuances bleu clair qui seront
dénommées Bleu - Lavande et qui porte-
ront les numéros suivants:

N° 651 (moyen)

N° 652 (clair)

qui sera conforme en tous points
au Bleu Appareil créé en France
1929 (T. o. j. n° 168) et qui rem-
placera celui-ci.

N° 653 (très clair)

Sont la teinte se rapproche de
celle de notre Brucage teinture.
(Bleu arrage renforcé)

N° 654 (ultra-clair).

Ces 4 nuances sont solides à la
lumière, à la lessive et au chloro.

Le 2 Juin 1930

el Roux

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 2 juillet 1930

el Lubin

Suppression d'une phrase
dans notre album. Broderies turques.

Dans nos éditions futures de
l'album. Broderies turques nous suppri-
merons la phrase :

Tout ouvrage mentionne
non seulement les broderies exécutées sur
le territoire de la Turquie contemporaine,
mais encore celles provenant des contrées
balkaniques et des vilayets asiatiques au-
trefois compris dans les frontières de l'Empire
Ottoman et qui aujourd'hui encore sont,
en grande partie, habitées par les Turcs.

Le 27 mai 1930

Ed. Müller

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 27 mai 1930

el. Müller

Dans le but de mettre à la dispo-
sition de la clientèle une gamme de teintes
arrangées solides au chloro, il a été décidé de
créer 4 nuances Bleu clair qui seront
dénommées Bleu - Lavande et qui porte-
ront les numéros suivants :

N° 651 (moyen)

N° 652 (clair)

qui sera conforme en tous points
au Bleu Appareil créé en Février
1929 (T. & Fab. N° 162) et qui rem-
placera celui-ci.

N° 653 (très clair)

dont la teinte se rapproche de
celle de notre Arrangement teinture
(Bleu arrimage renforcé)

N° 654 (ultra-clair).

Ces 4 nuances sont solides à la
lumière, à la lessive et au chloro.

Le 2 Juin 1930

el. Müller

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 2 Juin 1930

el. Müller

182

N° 318

Suppression de notices.

Il a été décidé que les 3 sortes de notices illustrées
 #44 - Broderies pour robes et blouses,
 #40 - Tapis de table
 #42 - Sac avec broderie yougoslave
 ne seront plus réimprimées.

Les exemplaires existant encore dans les différentes langues seront néanmoins livrés jusqu'à épuisement de leur stock.

Le 15 Juin 1980

[Signature]

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 9 septembre 1980

[Signature]

N° 318

Étiquettes indiquant le poids net des paquets de 4 1/2 kilos.

Jusqu'à présent les étiquettes, indiquant le poids net des paquets de 4 1/2 kilos, ne contenaient que 3 chiffres c. à d. 2 décimales seulement.

Cette manière de faire ayant donné lieu à des erreurs au bureau des expéditions, il a été décidé que

183

Kilos: 4.500

les étiquettes porteront à l'avenir 4 chiffres, sans 3 décimales.

Les 5 étiquettes les plus courantes soit: Kg. 4.400, 4.450, 4.500, 4.550 et 4.600 seront imprimées comme par le passé à la typographie. Les autres poids seront imprimés à l'atelier même, à l'aide d'un timbre humide.

Le 15 Juillet 1980.

[Signature]

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 9 septembre 1980

[Signature]

N° 319

Nouvelles nuances pour Repriser spécial.

Il a été décidé de compléter notre assortiment de nuances pour Repriser spécial par les 4 nuances suivantes:

Brun - Cammelle 661 et 662

Brun - Chambré 418

gris - Blanc 876

Pour le début, ces 4 nuances feront l'objet d'une cartelle spéciale annexée à la carte de couleurs pour Repriser spécial; l'incorporation dans la carte même ne sera envisagée que plus tard.

Le 4 Août 1980

[Signature]

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 9 septembre 1980

[Signature]

18 182

N° 318

Suppression de notices.

Il a été décidé que les 3 sortes de notices illustrées

44 - Broderies pour robes et blouses,

40 - Tapis de table

42 - Sac avec broderie yougoslave

ne seront plus réimprimées.

Les exemplaires existant encore dans les différentes langues seront néanmoins livrés jusqu'à épuisement de leur stock.

Le 15 Juin 1930

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 9 Septembre 1930

N° 318

Étiquettes indiquant le poids net des paquets de 4 1/2 kilos.

Jusqu'à présent les étiquettes, indiquant le poids net des paquets de 4 1/2 kilos, ne contenaient que 3 chiffres c. à d. 2 décimales seulement.

Cette manière de faire ayant donné lieu à des erreurs au bureau des expéditions, il a été décidé que

Kilos: 4.500

ces étiquettes porteront à l'avenir 4 chiffres, sous 3 décimales.

Les 5 étiquettes les plus courantes, soit:

Kg. 4.400, 4.450, 4.500, 4.550 et 4.600

seront imprimées comme par le passé à la typographie. Les autres points seront imprimés à l'atelier même, à l'aide d'un timbre humide.

Le 15 Juillet 1930.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 9 Septembre 1930

N° 319

Nouvelles nuances pour Repriser spécial.

Il a été décidé de compléter notre assortiment de nuances pour Repriser spécial par les 4 nuances suivantes:

Brun - Camelle 661 et 662

Brun - Chamois 418

Gris - Blanc 876

Pour le début, ces 4 nuances

seront l'objet d'une cartelle spéciale annexée à la carte de couleurs pour Repriser spécial; l'incorporation dans la carte même ne sera envisagée que plus tard.

Le 4 Août 1930

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 9 Septembre 1930

Nouvelles étiquettes - Anneaux de couleur dans les art. 113 et 119 pour nos 2 séries vives peu solides.

En notification de l'ordre 47469, il a été décidé que les étiquettes avec texte "Tot very fast" - "Très vif - peu solide" ne seront employées désormais que pour les articles 115 et 117 (impression or). Les étiquettes - anneaux pour les articles 113 et 119 par contre, articles destinés uniquement à l'Allo-magne, (impression argent), porteront le texte nouveau "Tur wenig echt" - "Très vif - peu solide".

Les nouvelles étiquettes seront mises en service par le finissage dès que possible, les stocks anciens seront écartés.

L'étiquette de devant de boîte spéciale pour couleurs peu solides, avec texte anglais et français continuera à être employée indifféremment pour les articles 113, 115, 117 et 119.

Le 6 Août 1930

St. H. H.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 9 Septembre 1930

de Al. H.

Décisions concernant les publications.

189°

141

Suppression dans les publications de l'indication des art. 102 Coton à broder, 110 Coton à broder simple.

143

Reliement des lettres distinctives par les états des Encyclopédies.

166

Remplacement du gaufrage des couvertures d'albums par une impression typographique.

158

Commande minimum de publications par l'impression de la raison sociale et adresse des clients.

161

Suppression des "Listes de prix de vente" dans les publications envoyées au dépôt de Copenhague.

162

Suppression dans les publications des articles, N° de grossiers et nuances non encore fabriqués.

165

Suppression de l'impression du titre sur le dos de l'alt. Fusaux I.

166

Mention "Made in France" sur les publications.

167

Mise sous chemise en papier parcheminé des notices illustrées.

169

Livraison des puillets-tarif Dillmont et D.M.C portant les prix de vente au détail de nos publications.

170-178

Reliure des albums en format in 4°.

180

Suppression dans les publications des listes de prix de vente Dillmont.

Nouvelles étiquettes - Anneaux de couleur
dans les art. 113 et 119 pour nos 2 séries
vives peu solides.

En modification de l'ordre
n° 119, il a été décidé que les étiquettes
avec texte "Not very fast" - "Très vif-
peu solide" ne seront employées doréna-
vant que pour les articles 115 et 117
(impression or). Les étiquettes - anneaux
pour les articles 113 et 119 par contre,
articles destinés uniquement à l'Alb-
maque, (impression argent), por-
tant le texte nouveau "Tur venig
echt" - "Très vif-peu solide".

Les nouvelles étiquettes seront
mises en service par le finissage dès
que possible, les stocks anciens seront
écartés.

L'étiquette de devant de boîte
spéciale pour couleurs peu solides, avec
texte anglais et français continuera à
être employée indifféremment pour les
articles 113, 115, 117 et 119.

Le 6 Août 1930

St. Horn

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 7 Septembre 1930

El. Calmann

Décisions concernant les publications.

179°

141

Suppression dans les publications de l'indication des art. 102 Colton à
travaux Radina et 110 Colton à travaux suédois.

143

Retablissement des lettres distinctives par les titres des Encyclopédies.

155

Remplacement du gaufrage des couvertures d'albums par une
impression typographique.

158

Commande minimum de publications par l'impression de la
raison sociale et adresse des clients.

161

Suppression des "listes de prix de vente" dans les publications
envoyées au dépôt de Copenhague.

162

Suppression dans les publications des articles, M^{re} de professeurs et
traductions non encore fabriqués.

165

Suppression de l'impression du titre sur le dos de l'alt. Fuscaux I.

166

Mention "Made in France" sur les publications.

167

Mise sous chemise en papier parcheminé des notices illustrées.

169

Livraison des feuillets-tarif Dillmont et D.M.C. portant les prix
de vente au détail de nos publications.

170-178

Reliure des albums en format in 4°.

180

Suppression dans les publications des listes de prix de vente
Dillmont.

- 186 Composition de toute ses publications.
- 187 Introduction sur les publications et la mention "Tous droits réservés".
- 188 Modification à apporter aux albums *pe in. 8°*.
- 189 Modification à apporter aux annonces des albums *pe in. 8° coll.*
- 190 Indication "Made in France" sur publications et notices *pe l'Argentine*.
- 191 Suppression de la tiraison au Japon de l'album *Broderies Colbuc*, ainsi que du motif de cet album reproduit comme publicité.
- 192 Tiraison des Notices par paquets de 5 exemplaires.
- 193 Couverture de l'album *Broderies Tchecoslovaques*.
- 194 Reliure de l'album *Point de croix II*.
- 200 Patrons sur toile de l'album *Dentelle Renaissance*.
- 202 Impression de l'adresse des clients sur les albums en format *in. 4°*.
- 205 Suppression des listes de prix de vente dans les publications livrées à Dolagran.
- 207 Décret légal et déclaration de réimpression (nouvelle loi du 19 Mai 1925).
- 210 Suppression de notices.
- 211 Modifications à apporter à quelques publications lors de leur réimpression.
- 212, 215 Toiles à employer sous les planches des albums de la bibliothèque D. M. C.

- 214 Suppression du titre précédant les 10 planches de broderie de blanc dans les albums *Alphabet de la Brodeuse in. 8° et in. 16*.
- 217 Changement de papier pour la couverture de l'album *Nouveaux Dessins I A*.
- 218 Modifications à apporter aux annonces de certaines publications.
- 228 Modifications de textes des albums de la bibliothèque D. M. C.
- 246 Création de couvertures de 4 formats différents, réunissant la bibliothèque D. M. C.
- 248 Modifications à apporter aux annonces de certaines publications.
- 256 Étiquettes "Prix unique" à coller dans les publications allemandes, portant encore les prix de vente.
- 257 Suppression de notices.
- 264 Changement du texte au bas des planches des albums anglais.
- 266 Suppression de notices.
- 272 Prix de revient des publications et notices.
- 273 Suppression d'une notice (4° 22).
- 277 Suppression de notices.
- 278 Changement du papier pour les calques de l'album *Alphabet de la Brodeuse, in. 8° et in. 16*.

- 180 180
- 182 Conversion du texte des publications.
- 187 Indication sur les publications de la mention "tous droits réservés".
- 188 Modification à apporter aux albums *fr in. 8°*.
- 189 Modification à apporter aux annonces des albums *fr in. 8°* etc.
- 192 Indication "Made in France" sur publications et notices *fr l'étrangère*.
- 194 Suppression de la liaison au Japon de l'album "Broderies Collant", sans que ce motif de cet album reproduit comme publicité.
- 198 Liaison des Notices par paquets de 5 exemplaires.
- 197 Couverture de l'album "Broderies Tchecoslovaques".
- 198 Reliure de l'album "Point de croix II".
- 200 Patronat sur toile de l'album "Dentelle Renaissance".
- 202 Impression de l'adresse des clients sur les albums en format *in. 4°*.
- 203 Suppression des listes de prix de vente dans les publications liées à Delagrave.
- 207 Décret légal et déclaration de réimpression (nouvelle loi du 19 Mai 1925).
- 210 Suppression de notices.
- 211 Modifications à apporter à quelques publications lors de leur réimpression.
- 212, 213 Avoir à employer tous les planches des albums de la bibliothèque D. N. C.

- 187
- 214 Suppression du titre précédant les 16 planches de broderie de France dans les albums "Alphabet de la Broderie" *in. 8°* et *in. 16°*.
- 217 Changement de papier de la couverture de l'album "Nouveaux Dessins I A".
- 218 Modifications à apporter aux annonces de certaines publications.
- 228 Modifications de textes des albums de la bibliothèque D. N. C.
- 246 Création de couvertures de 4 formats différents, réunissant la bibliothèque D. N. C.
- 248 Modifications à apporter aux annonces de certaines publications.
- 256 Etiquettes "Faire imprimer" à coller dans les publications allemandes, portant encore les prix de vente.
- 257 Suppression de notices.
- 264 Changement du texte au bas des planches des albums anglais.
- 266 Suppression de notices.
- 272 Prix de revient des publications et notices.
- 273 Suppression d'une notice (1^{re} 22).
- 277 Suppression de notices.
- 278 Changement du papier pour les catalogues de l'album "Alphabet de la Broderie" *in. 8°* et *in. 16°*.

180 1188

279

Annuaire de l'album Broderies Colbert sans les albums et sans le catalogue des publications de la Bibliothèque P. L. C.

280

Annuaire de l'album Point de Marque sans le catalogue des publications de la Bibliothèque P. L. C.

281

Étiquettes à coller sans les publications françaises, anglaises et italiennes portant encore les prix de vente.

289

Modifications à apporter à nos albums. Broderies Turques I et II, Broderies sur Culla et Le Crochet II

292

Modifications à apporter à l'album "Point de Marque" 1^{re} série

294

Modifications à apporter à la liste des articles figurant dans la partie "Publicité" des albums, à la suite de l'introduction de la liste artificielle à broder.

299

Modifications à apporter à l'album "Boutelles aux Fuseaux" 1^{re} série.

300

Changement à apporter aux pages d'explications dans les albums. Le Crochet I, II et Le Crochet I, II.

301

Modification de certaines planches de l'album "Alphabet de la Broderie", formats in-8^o et in-16.

302

Changement de papier et d'impression pour les couvertures des albums Nouveaux Dessins II^{me} et III^{me} série.

303

Suppression de notices

306

Traductions anglaises, italiennes, allemandes et espagnoles des textes français arrêtés sans la décision 4.0.294 du 29.11.1929.

307

Couvertures gaufrées pour albums

308

Modifications à apporter à l'album "Boutelles aux Fuseaux" 1^{re} série.

309

Modifications des figures de patrons. Boutelles aux Fuseaux de l'Encyclopédie

314

Changement de la dénomination du papier quadrillé dans les albums et tarif anglais.

315

Suppression d'une phrase dans notre album "Broderies Turques"

- 279 Remerciements de l'album Broderies Liberté sans les albums et dans le catalogue des publications de la Bibliothèque B. I. C.
- 280 Remerciements de l'album Point de Marque sans le catalogue des publications de la Bibliothèque B. I. C.
- 281 Biquettes à coller sans les publications françaises, anglaises et italiennes portant encore les prix de vente.
- 289 Modifications à apporter à nos albums. Broderies Torvigieunes I et II, Broderies sur Culle et Le Crochet IV.
- 292 Modifications à apporter à l'album "Point de Marque" 1^{re} série.
- 294 Modifications à apporter à la liste des articles figurant dans la partie "Publicité" des albums, à la suite de l'introduction de la lace artificielle à broder.
- 299 Modifications à apporter à l'album "Boutelles and Fuseaux" 1^{re} série.
- 300 Changement à apporter aux pages d'explications dans les albums "Le Crochet I, II et III" et "Le Tricot I et II".
- 301 Modification de certaines planches de l'album "Alphabet de la Brodeuse", formats in-8° et in-16.
- 302 Changement de papier et d'impression pour les couvertures des albums Nouveaux Dessins II^{me} et III^{me} série.
- 303 Suppression de notices

- 306 Traductions anglaises, italiennes, allemandes et espagnoles des cartes françaises arrêtées sans la décision 1^{re} 294 du 29 11 1929.
- 307 Couvertures gaufrées pour albums.
- 308 Modifications à apporter à l'album "Boutelles and Fuseaux" 1^{re} série.
- 309 Modifications des figures de patrons "Boutelles and Fuseaux" de l'Encyclopédie.
- 314 Changement de la dénomination du papier quadrillé sans les albums et tarifs anglais.
- 315 Suppression d'une phrase dans notre album "Broderies Turques".

Décisions concernant les étiquettes.

- 138^{es}
- 144 *Cartes-étiquettes avec articles 21, 25, 1.*
- 146 *Formes accreditées de couleurs en bleu, art. 18.*
- 146 *Formes et de processus de l'art. 6 ordonné bleu, longueur de 4 à 6 in.*
- 147 *Formes neuves jetté (943).*
- 148 *Formes et de processus de l'art. 18, alla même de 80 yards.*
- 150 *Création, fin de déchet de l'art. 18, d'une nouvelle forme de l'art. 117.*
- 152 *Formes art. bleu de l'art. fin 18 ordonné fin, art. 159.*
- 153 *Modifications aux étiquettes "Noir et Blanc" de l'art. 18 alla.*
- 156 - 159 *Boîtes d'articles livrées en art. 18, alla 80 yards.*
- 157 *Boîtes de couleurs d'articles de l'art. 18 ordonné 8 fils, 159 pel. au fil.*
- 160 *Formes article d'ordonné spécial, pelotes de 10 pel.*
- 163 *Formes de l'art. 14, alla 500 yards, dans le 1850.*
- 164 *Art. 14, alla 500 yards. Impression de yardage réduit (400 yards).*
- 168 *Formes temporaire de l'art 113 en rapport de l'art. 115 (Copenhague)*
- 171 *Impression des papiers des étiquettes de l'art. 18 et couleurs.*

Décisions concernant les étiquettes.

- 1593
Fournelles étiquettes pour articles U.S.A.
- 144
Fournelles étiquettes de couleurs en Alca, art. 83.
- 145
Fournelles étiquettes de couleurs en Alca, art. 83.
- 146
Fournelles étiquettes de couleurs en Alca, art. 83.
- 147
Fournelles étiquettes de couleurs en Alca, art. 83.
- 148
Fournelles étiquettes de couleurs en Alca, art. 83.
- 150
Fournelles étiquettes de couleurs en Alca, art. 83.
- 152
Fournelles étiquettes de couleurs en Alca, art. 83.
- 153
Fournelles étiquettes de couleurs en Alca, art. 83.
- 156 - 159
Fournelles étiquettes de couleurs en Alca, art. 83.
- 157
Fournelles étiquettes de couleurs en Alca, art. 83.
- 160
Fournelles étiquettes de couleurs en Alca, art. 83.
- 163
Fournelles étiquettes de couleurs en Alca, art. 83.
- 164
Fournelles étiquettes de couleurs en Alca, art. 83.
- 168
Fournelles étiquettes de couleurs en Alca, art. 83.
- 171
Fournelles étiquettes de couleurs en Alca, art. 83.

- 174 Nouvelles nuances pour Colons brillants.
- 175 Nouvelles étiquettes pour pelotes, échovettes et bobines avec la mention "Made in France" pour les articles livrés aux Etats-Unis d'Amérique.
- 178 Nouveau Blanc azuré dénommé "Blanc azurage renforcé".
- 177 Livraison de l'art. 14 alsa 500 yards sans l'ajustage U.S.A.
- 181 Nouvelles étiquettes U.S.A. pour l'art. 252.
- 183 Suppression de l'étiquette de métrage pour les art. Coudre Cloche 37 et 39, en écreu et en noir et pour les art. Baler Cloche 37 et 39, en écreu.
- 184 Embroi temporaire d'étiquette yardage pour les art. non destinés aux U.S.A.
- 185 Nouvelles étiquettes d'échovettes pour l'art. 115 livré aux U.S.A.
- 186 Nouvelles étiquettes pour les art. destinés à la République Argentine.
- 190 Nouvel art. Mouliné spéc. boîtes de 12 pelotes de 20 yards.
- 191 Etiquettes de couleurs pour pelotes en papier acier lavable.
- 193 Nouvelles nuances pour Colons brillants.
- 201 Indication du métrage à côté du yardage sur étiquette des articles - bobines.
- 204 Cordonnet spécial paquets de 4 3/4 kos.
- 206 Nouvelles étiquettes d'échovettes Art. 117 Mouliné spéc. 24 échovettes pour U.S.A.

- 213 Boîte assortiment Art. 117A Mouliné spéc. pelotes de 20 yards pour U.S.A.
- 220 Impression sur les boîtes et enveloppes du N° 8 article.
- 222 Assortiment de couleurs en Mouliné 2 art. Repriseur spécial.
- 227 Art. 19 et 117 livrables en Couleurs ombrées.
- 229 Etiquetage des articles "Repriseur" pour U.S.A.
- 241 Livraison de l'art. Retors d'Alsace 25 grs en Couleurs ombrées.
- 242 Modification des étiquettes annuaires de coul. pour l'art. Boîte 12 échovettes.
- 243 Suppression de la notice concernant l'art. 117A Mouliné spéc. 20 yards.
- 249 Nouvelles nuances pour Repriseur spécial
- 252 Nouvel article Repriseur spécial 20 mf.
- 253 Etiquettes de 1^{re} de couleurs sans les tubes de l'art. 193
- 254 Livraison de l'art. 107 Broder sp. 12 échovettes en N° 8
- 265 Blanc Azurage renforcé Appareil dénommé "Azurage" Censure Appareil en fabrication.
- 267 Nouvel article "B B" alsa 10 bobines de 100 mètres.
- 268 Bleu Appareil
- 269 Nouvelles étiquettes de couleurs pour nos deux séries robes pour solistes.

- 173 Nouvelles nuances pour Colons brillants.
- 175 Nouvelles étiquettes pe pelotes, échelles et bobines avec la mention "Made in France" pour les articles livrés aux Etats Unis & Amériques.
- 178 Nouveau Blanc azuré dénommé "Blanc azurage renforcé".
- 177 Livraison de l'art. 14 Alsa 500 yards dans l'ajustage U.S.A.
- 181 Nouvelles étiquettes U.S.A. pour l'art. 252.
- 183 Suppression de l'étig. de métrage pour les art. Couleur Cloche 37 & 39, en noir et en noir et pour les art. Baler Cloche 37 & 39, en noir.
- 184 Emploi temporaire d'étig. yardage pour les art. non destinés aux U.S.A.
- 185 Nouvelles étiquettes d'échelles pour l'art. 115 livré aux U.S.A.
- 186 Nouvelles étiquettes pour les art. destinés à la République Argentine.
- 190 Nouvel art. Mouliné spéc. boîtes de 12 pelotes de 20 yards.
- 191 Etiquettes de couleurs pour pelotes en papier acier lavable.
- 193 Nouvelles nuances pour Colons brillants.
- 201 Indication du métrage à côté du yardage sur étig. des articles - bobines.
- 204 Cordonnet spécial paquets de 4 $\frac{3}{4}$ kgs.
- 206 Nouvelles étig. d'échelles Art. 117 Mouliné spéc. 24 échelles pour U.S.A.

- 213 Boîte assortiment Art. 117A Mouliné spéc. pelotes de 20 yards pour U.S.A.
- 220 Impression sur les boîtes et enveloppes du N° d'article.
- 222 Assortiment de couleurs en Mouliné Nat et Reprise spécial.
- 227 Art. 19 et 117 livrables en Couleurs ombrées.
- 229 Etiquetage des articles "Reprise" pour U.S.A.
- 241 Livraison de l'art. Retors d'Alsace 25 grs en Couleurs ombrées.
- 242 Modification des étig. anneaux de coul. pour l'art. Fide 13 échelles.
- 243 Suppression de la notice concernant l'art. 117A Mouliné spéc. 20 yards.
- 249 Nouvelles nuances pour Reprise spécial
- 252 Nouvel article Reprise spécial 20 m.
- 253 Etiquettes de couleurs sans les tubes de l'art. 193
- 254 Livraison de l'art. 107 Broder sp. 13 échelles en N° 8
- 265 Blanc Azurage renforcé Appareil dénommé Azurage Censure Appareil en fabrication.
- 267 Nouvel article "B B" Alsa 10 bobines de 100 mètres.
- 268 Bleu Appareil
- 269 Nouvelles étiquettes de couleurs pour nos deux séries vives peu solides.

- 270 Suppression de l'embellissement du mètre sur les bandes et sur les
la liste de l'article B.
- 271 Suppression de l'embellissement de couleur.
- 272 Nouvel article. Les draps et les à border, art 47 30.
- 273 Nouvelle étiquette pour pelotes d'Article B. et à Boudellou.
avec impression. Made in France.
- 274 Nouvelles nuances pour Reprise spécial.
- 282 Abandonner le couleur livré en Reprise spécial, fin des de 20.
(Art 195)
- 283 Nouvelles nuances pour Alsa.
- 284 Changement de papier pour les étiquettes pour Robinet Repris d'Alsa.
et il en.
- 295 Nouveaux 4^{es} de grosseurs pour l'art 197 B, l'ordonnement préc. 10 gr.
- 296 Nouveaux 4^{es} de grosseurs pour l'art 197, l'ordonnement préc. 20 gr.
- 298 Nouvelles nuances pour Soie artificielle à border.
- 304 Livraison en Alsa les couleurs figurant sans d'autres
cartes que la carte spéciale pour cet article.
- 305 Nouvelle édition (5^e) de la carte de couleurs pour Alsa.
- 310 Addition à l'ordre 4^{es} 30, Nouvelle édition (5^e) de la
carte de couleurs pour Alsa.

- 311 Etiquettes. Made in France sur Article 300 l'ordonnement à
être expédié en Argentine.
- 313 Livraison en Reprise spécial les couleurs ne figurant
que dans la carte d'Alsa.
- 316 Nouvelle série Bleu. Lavande.
- 318 Etiquettes indiquant la poids net des paquets de 4^{es} kilos.
- 319 Nouvelles nuances pour Reprise spécial.
- 320 Nouvelles étiquettes - annulant le couleur sans les
art. A. 113 et 119 pour nos 2 séries vives pour Alsa.

- 270 Suppression de l'embellissement de montage sur les bandes-lettres et sur les lettres de l'article B.
- 271 Suppression de l'embellissement de montage.
- 272 Travail article. Les étiquettes à broder, Art 473.
- 273 Nouvelle étiquette pour pelotes d'Article 9, Art. Boudelle avec impression "Made in France".
- 274 Nouvelle nuance pour Reprise spécial.
- 282 Remplacement de couleurs livrés en Reprise spécial, finies de 2e (Art 473)
- 283 Nouvelles nuances pour Alsa.
- 284 Remplacement de papier pour les étiquettes pour bobines Retort d'Alsa Art 473.
- 285 Nouveaux 4^e la grosseur p. l'art 157^B, l'ordonnet gré. 10 gr.
- 286 Nouveaux 4^e la grosseur p. l'art 157, l'ordonnet gré. 10 gr.
- 288 Nouvelles nuances pour l'art artificielle à broder.
- 304 Livraison en Alsa les couleurs figurant sans l'autres cartes que la carte spéciale pour cet article.
- 305 Nouvelle édition (5^e) de la carte de couleurs pour Alsa.
- 310 Addition à l'ordre 4^e 304, Nouvelle édition (5^e) de la carte de couleurs pour Alsa.

- 311 Étiquettes. Made in France sur Article des sections à être expédiés en Argentine.
- 312 Livraison en Reprise spécial des couleurs ne figurant que dans la carte d'Alsa.
- 316 Nouvelle série Bleu. lavande.
- 318 Étiquettes indiquant le poids net des paquets de 473 kilos.
- 319 Nouvelles nuances pour Reprise spécial.
- 320 Nouvelles étiquettes - nuances de couleur sans les Art. A. 113 et 114 pour nos 2 séries vivres pour solidité.

Décisions concernant les boîtes et enveloppes.

12 ²⁰	
140	Quotage spécial des boîtes Art. 115 D 4 pelotes de 50 grs.
142	Changement de la mention "voir à l'usage" en "des de l'usage" sur les boîtes Assortiment.
150	Création, sur le Décret de Davis, d'une nouvelle forme de l'art. 114.
152	Nouvel article, Soie de l'aton sur Bonneterie fine, art. 159.
160	Nouvel article, Cordonnet spécial, pelotes de 10 grs.
163	Formation de l'art. 84, Alas 500 yards, dans le N.D. 50.
190	Nouvel art. Nouvelle spéc. boîtes de 12 pelotes de 20 yards.
201	Indication du métage à cet échantillon sur éty. des articles. Attribues.
213	Boîte. Assortiment Art. 114. Nouvelle spéc. pelotes de 20 yards sur N.D. 1.
220	Impression sur les boîtes et enveloppes sur N.D. d'article.
221	Modification de l'emballage des boîtes de certains de nos articles.
222	Assortiment de couleurs en Nouvelle Art et Réviser spécial.
223	Impression des couleurs sur boîtes Demi. Alas et Révis. Alas. Art. 20. 22. 25
230	Impression, gaufrage et entaillage des couleurs Cordonnet 20 et 25 gr.
231	Proteineur sur les boîtes art. 82. Nouvelle gauche.

